



Monsieur Rodolphe Delmet, Secrétaire Général d'Académie (SGAA), préside la séance.

Le SNPTES était invité, le 18/11/2020, à une réunion de concertation sur le futur site de Saurupt.

Les thèmes qui ont été abordés sont les suivants :

- ✓ La découverte des lieux,
- ✓ La restauration sur site,
- ✓ Le parking.

I La découverte des lieux / déménagement

Les déménagements commenceraient après la Toussaint 2021 pour privilégier les opérations de rentrée.

La DSI partirait en premier. Le déménagement des autres services se fera en fonction de leur calendrier opérationnel.

Une visite des locaux et plus spécifiquement des bureaux propres à chaque service va être organisée par service.

II Restauration

L'administration a rencontré la directrice du CROUS. Cette rencontre a mis en lumière le besoin d'une évaluation quantitative et qualitative. Une enquête « restauration » va être mise en place pour définir ces besoins. Il faudrait en préalable avoir un ordre de grandeur des tarifs.

L'enquête devrait également s'attacher à quantifier les besoins en places dans les salles de restauration, micro-ondes et réfrigérateurs nécessaires dans le nouveau bâtiment.



III Parking

La situation est sensiblement la même que lors de la précédente réunion à savoir qu'il y a 220 places de parking pour une estimation du besoin de 500 places environ...

Sur ces 220 places, il y a bien sûr des places réservées par l'administration pour les hauts cadres, les cadres itinérants, les travailleurs handicapés, ...

Le SNPTES n'a eu de cesse depuis plusieurs années d'interpeller l'administration sur le sujet. Force est de constater que le problème ne semble pas vraiment concerner l'administration...

Il faudra recourir à de multiples solutions pour atténuer ce problème prégnant mais il semble quasi acquis que des solutions lourdes (parking relais avec transport en commun, nouveau parking à proximité) ne pourront plus voir le jour d'ici la mise en service du bâtiment compte tenu des délais restants.

La seule réelle nouveauté sur ce sujet à été la possibilité du recours au télétravail comme amortisseur du problème.

Le SNPTES a une nouvelle fois demandé à être impliqué dans la répartition des places restantes.